

Paris, le 29 mars 2018



CGT-USPATMI

**DÉCLARATION LIMINAIRE
À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
PARITAIRE DES ASSISTANTS SOCIAUX DU
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DU 29 MARS 2018**



Monsieur le Président,

La CGT/FSU souhaite partager avec vous certaines de ses analyses à l'ouverture de cette CAP compétente pour examiner les dossiers individuels de mobilité.

Depuis la réunion de dialogue social du 7 septembre 2017, nous sommes sans réponse et dans l'attente d'un retour concernant la démarche RPS suite à l'audit réalisé auprès du réseau.

De plus, les modifications d'organisation territoriale (cartographie) présentée lors de cette même réunion, tout comme les fiches de poste CASAE, n'ont fait l'objet d'aucune communication aux équipes. Le réseau souffre d'une absence de communication...

D'ailleurs à ce jour, aucun objectif pour l'année 2018 n'a été communiqué, ni fichiers statistiques, indépendamment du boycott entamé depuis 2016. Nous nous interrogeons, serait-ce un soutien de l'administration ?

Après l'homologation du DEAS au niveau licence qui ne concernera les diplômés qu'à partir de 2021, les travailleurs sociaux sont une fois de plus touchés par le report de l'accès au petit « A » décalé au 01/02/2019. Ceci, alors même que loin de la grille A type en vigueur dans la fonction publique, le nouveau « A- » qui nous est vendu se situe loin en deçà des attentes des professionnels tout comme le montant inacceptable du RIFSEEP.

Ce reclassement est non seulement en deçà de nos attentes, qualifications et responsabilités, mais il va produire des effets empêchant toute mobilité pour nos collègues qui ne pourront plus accéder au reclassement dans le corps des administratifs de catégorie B ni de catégorie A.

Alors oui, aujourd'hui, parmi les revendications portées par la CGT/FSU, l'attribution de la NBI, en dédommagement de toutes ces mesures inacceptables, est plus qu'attendue par l'ensemble de nos collègues qui assurent des missions de plus en plus difficiles : dégradation des missions de service public et des conditions de travail, mobilisation pour des événements de grande ampleur, précarisation, tissu économique fragilisé...

Il est urgent d'envoyer un signal fort de soutien au réseau en manque d'une juste reconnaissance de leur investissement, de leur engagement, de leur qualification, de leur expertise et de leur professionnalisme.

La CGT/FSU vous remercie, Monsieur le président, d'avoir été attentif à cette déclaration.